

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON
CANTON DE BRIANÇON 1**MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE**

Délibération du Conseil Municipal
N°2019-001
EQUIPEMENTS SPORTIFS
REAMENAGEMENT DE L'ESPACE DE
LOISIRS DE L'ARBORETUM

Séance du : 21 janvier 2019

Date de convocation : 14 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf et le vingt et un janvier, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Sylvie MATHON, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Roland JACOB, Jean-Louis FAURE, Florence GAILLARD, Régis JOUFFREY, Bruno GARDENT, Alain FAUST

Secrétaire de séance élu : Sylvie MATHON

OBJECTIFS POURSUIVIS :

La commune de la Grave a prévu de réaménager le secteur dit de « l'Arboretum » (aire de pique-nique et de jeux).

Cet espace est un espace essentiel et très prisé pour la vie sociale du village et par les touristes. C'est ici que viennent se retrouver les enfants et adolescents. Cet espace sert aux activités des écoles. Cette espace, ludique, en bord de Romanche, est un lieu d'accueil et de jeux pour les vacanciers.

La municipalité souhaite aménager cet espace pour les enfants, adolescents et les adultes.

(Voir délibération n°2016-046).

Il est prévu de programmer cet investissement sur 3 années :

- En 2018, le terrain de tennis double a été réaménagé avec reprise du revêtement, reprise des grillages et aménagement au fond du terrain d'un mur d'entraînement; ainsi que des toilettes sèches (à lombricompostage) ont été aménagés ;
- En 2019, il est prévu la création d'un terrain multi sports avec des modules permettant de jouer à des jeux collectifs, basket, volley, badminton, handball ...), ainsi que une tyrolienne,
- En 2020, un terrain, aire de « skatepark » avec des modules tel que « linceul », « double vague », « trottoir » ... seront proposés.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur :

- Le phasage du projet en programme pluriannuel,
- L'inscription au budget 2019 de la phase numéro 2 du projet, soit le « terrain multi sports avec des modules permettant de jouer à des jeux collectifs, basket, volley, badminton, handball ...), ainsi que une tyrolienne » pour un montant de :
 - Terrain multisports : 62 950.00 € HT (financé à hauteur de 70% par des subventions publiques)
 - La tyrolienne : 21 694.15 €HT ((financé à hauteur de 70% par des subventions publiques)

.../...

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- Donne son accord pour inscrire le programme au budget prévisionnel 2019,
- Donne autorisation au maire, Mr Jean-Pierre SEVREZ, pour signer et notifier les marchés publics

Délibération adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre Sevrez



Date dépôt Préfecture :
Date affichage :